

## Profil de compétences

### Présidence de la FCFA du Canada

---

#### Compétences acquises : .....

- Capacité démontrée d’agir en tant que porte-parole d’un groupe représentant un segment important de la population canadienne;
- Capacité démontrée d’exercer un leadership de type « rassembleur »;
- Capacité d’intervention auprès des politiciens de divers partis politiques afin de représenter adéquatement les francophones et acadiens vivant en situation minoritaire;
- Connaissance des médias canadiens et excellente capacité de communication et de vulgarisation;
- Bonne connaissance du développement des communautés francophones et acadiennes du Canada et des enjeux auxquels elles font face;
- Engagement démontré envers le développement des communautés francophones et acadiennes vivant en situation minoritaire;
- Sens politique reconnu, bon sens de la stratégie et bonne capacité d’analyse;
- Avoir développé une bonne crédibilité et être reconnu auprès des personnes œuvrant dans divers milieux, dont celui de la politique canadienne et de la francophonie;
- Excellente connaissance du rôle de la FCFA du Canada et engagement démontré envers la vision, la mission et les buts de l’organisme;
- Bonne connaissance des principaux réseaux de la francophonie dans les communautés francophones et acadiennes du Canada;
- Capable de s’exprimer couramment dans les deux langues officielles du Canada.

**Compétences souhaitables :**  
-----

- Très bonne connaissance des communautés francophones et acadiennes;
- Très bonne connaissance des principaux réseaux de la francophonie en situation minoritaire du Canada;
- Avoir œuvré au sein d'organismes sans but lucratif et avoir travaillé avec une équipe de permanents.

**Éléments à retenir :**  
-----

- La fonction de présidence à la FCFA exige une bonne flexibilité puisque les horaires de travail peuvent fluctuer;
- La présidence est appelée à se déplacer de façon régulière dans le pays et parfois, à l'extérieur du pays;
- La présidence agit à titre de présidence du Bureau de direction de la FCFA et, à cet effet, préside diverses rencontres;
- La présidence est appuyée par un secrétariat permanent et travaille de très près avec la direction générale de l'organisme;
- La présidence doit, en tout temps, démontrer de l'impartialité, de la neutralité et de la non-partisannerie dans ses interventions. À cette fin, tout candidat ou toute candidate qui désire soumettre sa candidature, ne doit être membre d'aucun parti politique au moment de soumettre celle-ci.